

COMMUNE DE BERSTETT  
ASSOCIEES  
REGISTRE DES ARRÊTÉS du MAIRE

**ARRÊTÉ du MAIRE n°39/2025**  
**portant réglementation temporaire de la circulation**

Le Maire de BERSTETT,

VU la loi N° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des régions, des départements et des communes, notamment l'article 25,

VU le Code de la Route,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la demande adressée le 25 août 2025 par l'entreprise ETA DISS SAS située 32 rue Horst Dassler à Landersheim (Bas-Rhin), pour effectuer des travaux dans la rue du Ruisseau à BERSTETT (Bas-Rhin) entre le 27 août et le 5 septembre 2025 ;

CONSIDÉRANT qu'il convient d'assurer la sécurité des intervenants et des usagers au cours de cette intervention,

CONSIDÉRANT l'objet de la demande,

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1 :**

En raison de travaux dans la rue du Ruisseau à BERSTETT (Bas-Rhin), du mercredi 27 août au vendredi 5 septembre 2025 inclus, la circulation sera interdite à tout *usager*.

**ARTICLE 2 :**

La signalisation correspondante aux dispositions précédentes sera mise en place et gérée par la société DISS.

**ARTICLE 3 :**

Les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur

**ARTICLE 4 :**

Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- L'entreprise ETA DISS SAS
- Brigade de Gendarmerie de TRUCHTERSHEIM,
- Président de l'association foncière de Berstett
- Affichage

Fait à BERSTETT, le 25 août 2025

Le Maire,  
M. Jean-Claude LASTHAUS

